SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur M. J.-B. HUZARD, *chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, de la Société royale et centrale d'agriculture; par M. le baron* A.-F. DE SILVESTRE, *secrétaire perpétuel de la Société, membre de l'Institut, etc., etc.*

Messieurs,

Nous avons trop souvent des pertes cruelles à déplorer devant vous; ces pertes sont d'autant plus douloureuses que le confrère objet de nos regrets était plus utile aux progrès de la science qu'il avait spécialement embrassée. La médecine vétérinaire, qui a été la principale occupation de M. Huzard, n'était pas encore, avant lui, suffisamment avancée pour que la coopération d'un homme de si haute capacité ne contribuât pas éminemment à cet avancement. Le célèbre Bourgelat, fondateur des écoles en 1762, écrivait, relativement à la science vétérinaire, dans ses *Éléments d'hippiatrique* : « Rien n'était fait avant moi; je laisse peu de chose, c'est à mes successeurs à continuer l'édifice. »

Jean-Baptiste Huzard naquit à Paris, le 3 novem-

bre 1755; il appartenait à une famille peu fortunée; son père était maître maréchal ferrant; il reçut ses premières instructions chez les Petits-Pères, auxquels ses rares dispositions l'avaient spécialement recommandé.

A l'âge de 13 ans, il entra comme élève, aux frais de ses parents, à l'école vétérinaire d'Alfort; il y fit de rapides progrès, il remporta successivement plusieurs prix, et y fut nommé professeur adjoint en 1772. Bourgelat était alors directeur de l'école; il avait apprécié le jeune Huzard, qui n'oublia jamais l'affection éclairée de cet habile maître, auquel il devait plus tard succéder dans l'estime des savants zoologistes et vétérinaires. Trois ans après son admission, Huzard avait quitté l'école d'Alfort, pour se livrer, auprès de son père, à l'exercice de la maréchalerie; cependant il concourut encore pour le prix de pratique qui avait été fondé par le roi à cette école, et il reçut la médaille et la chaîne d'or qui devait être une décoration permanente; il remporta aussi plusieurs des prix proposés par la Société royale de médecine et devint membre de cette Société, pour laquelle il rédigea les articles de médecine vétérinaire dans l'*Encyclopédie méthodique*. En 1785, il fut chargé, par les divers tribunaux de Paris, des expertises relatives aux vices rédhibitoires; il remplit ces fonctions pendant quarante années, et il réunit douze volumes in-folio de rapports et de procès-verbaux qui contiennent des documents précieux sur la jurisprudence vété-

rinaire : il fut aussi employé par le ministre de la guerre à la suite des armées, pour y diriger dans le choix des remontes de cavalerie; il se signala dans ces fonctions non-seulement par les bonnes dispositions qu'il fit adopter à cet égard, mais encore par l'inébranlable sentiment de délicatesse qui lui faisait refuser toute admission que sa conscience ne lui eût pas commandée, bien qu'alors ces condescendances ne fussent que trop communes, et que les vengeances les plus redoutables eussent plus d'une fois atteint ceux qui refusaient de se conformer à la volonté d'hommes puissants qui considéraient, avant tout, leur intérêt particulier. Huzard avait donné des exemples de cette délicatesse envers plusieurs propriétaires qui l'avaient consulté sur l'état de leurs troupeaux ou sur des acquisitions de chevaux; il avait exprimé, dans une pareille circonstance, un avis favorable qui détermina l'acquisition d'un attelage; le vendeur, satisfait, se présenta chez lui le lendemain, et lui offrit 200 francs à titre de rémunération; Huzard reçut la somme et l'envoya de suite à l'acquéreur, en lui écrivant que le vendeur avait sans doute, par résipiscence, offert cette diminution sur le marché consommé.

La pratique de l'art vétérinaire était toujours l'objet principal des occupations d'Huzard, et il ne négligeait pas de publier les résultats de ses observations sur les maladies et le traitement des animaux domestiques : il avait rédigé, en 1783, un

mémoire sur les bons effets du *sublimé corrosif dans le traitement du farcin*; la Société de médecine de Paris lui a donné un prix à ce sujet; il rédigea aussi, *sur les eaux aux jambes des chevaux*, une excellente notice à laquelle la Société royale de médecine a cru devoir décerner un prix en 1784. Les vaches laitières de l'intérieur et des environs de Paris étaient, ainsi que toutes celles qui sont continuellement renfermées dans les étables, fréquemment attaquées d'un genre de phthisie pulmonaire qui, mal appréciée des nourrisseurs, leur occasionnait des pertes fréquentes de ces animaux; une notice intitulée *de la Péripneumonie chronique ou Phthisie pulmonaire qui affecte les vaches laitières de Paris et des environs*, fut publiée par lui, et éclaira les nourrisseurs sur les meilleurs moyens de prévenir les funestes effets de cette affection maladive : plus tard, il a rédigé aussi une *Instruction sur la manière de conduire et de gouverner les vaches laitières*.

Huzard, appelé à donner une bonne direction aux chevaux des messageries, à une époque où cette exploitation était une administration publique, rédigea une *Instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes, dans les camps, aux relais, etc., et remédier aux accidents qui pourraient leur survenir*. Cet ouvrage, d'une grande importance pour l'hygiène vétérinaire à cette époque, fut imprimé et répandu avec profusion, tant en France qu'en Allemagne et en Italie.

Il avait écrit une *Instruction sur les moyens de s'assurer de la morve des chevaux, et sur ceux propres à prévenir son invasion et à désinfecter les écuries où cette affection avait régné;* lors de la maladie épizootique qui se déclara sur le bétail de l'est de la France et sur les parcs d'approvisionnement des armées de Sambre-et-Meuse, Huzard fut envoyé, accompagné de Desplas, pour arrêter les ravages de cette épizootie; le rapport qu'il rédigea, et qui fut imprimé par ordre du Conseil d'agriculture, eut pour effet de prouver que des soins hygiéniques et une médication bien entendue pouvaient remplacer l'assommement des bestiaux malades, qui était généralement employé.

Mais un des ouvrages les plus remarquables qu'il ait publiés est son *Instruction sur l'amélioration des chevaux en France.* L'énorme consommation de nos armées faisait sentir la nécessité d'améliorer nos races et de multiplier les individus; l'administration de la guerre avait invité Huzard à s'occuper de cet important objet : déjà il avait fait imprimer, en y joignant des notes savantes, l'ouvrage allemand d'Hartman sur ce sujet; mais, sur la demande du ministre de l'intérieur, il publia son instruction, qui offrit un guide précieux et fut plus d'une fois réimprimée.

En 1794, le pouvoir gouvernemental avait été organisé en douze commissions exécutives; Huzard était entré dans celle d'agriculture et des arts, avec Cels, Gilbert, Tessier, Parmentier et Vilmorin : les

établissements agricoles alors existants furent soumis à la direction de cette commission, et furent sauvés de la destruction qui les menaçait. Sur la demande instante des membres de la commission d'agriculture, et notamment d'Huzard et de Gilbert, qui s'en rendirent les organes, les domaines royaux de Versailles, Trianon, Saint-Cloud, Saint Germain, le Raincy, Fontainebleau, Rambouillet, furent conservés, sous le titre d'établissements ruraux, et soumis à la commission d'agriculture; elle y établit des pépinières, des troupeaux, et des cultures d'acclimatation : les Tuileries elles-mêmes furent sauvées par un moyen semblable : on y planta des pommes de terre, et la garde chargée de veiller à la conservation de ces tubercules défendait aussi le château royal de la destruction dont il était menacé. — Rambouillet fut un des objets spéciaux des soins assidus de la commission; Huzard et Tessier visitaient fréquemment cet utile établissement; ils assistaient régulièrement aux ventes annuelles des mérinos, et faisaient, chaque fois, des rapports instructifs sur les résultats de ces ventes et sur l'état des animaux qui étaient élevés dans l'établissement.

Ce fut au nom de la commission d'agriculture qu'Huzard et Gilbert firent adopter à la convention nationale un système d'organisation des écoles vétérinaires : nous remarquons surtout, dans ce projet, que l'établissement d'une chaire d'agriculture théorique et pratique est spécialement indiqué;

mais, après avoir été exercée, avec une haute supériorité, à Alfort, pendant dix années, par le célèbre Victor Yvart, qui démontrait aux élèves la pratique de l'agriculture sur un vaste domaine rural consacré à cet usage, on a suspendu longtemps ce cours, qui, s'il était convenablement professé dans les trois écoles, pourrait avoir une si grande influence sur les progrès de l'agriculture : il porterait, chaque année, dans les campagnes plus de cent vétérinaires agronomes brevetés qui, par leurs relations continuelles avec les agriculteurs praticiens, les éclaireraient sur les meilleurs procédés de culture des terres et sur les connaissances hygiéniques si nécessaires à la conservation des animaux domestiques. Vous avez ressenti, messieurs, avec notre vénérable confrère Huzard, un vif regret de l'abandon prolongé de l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture : il est indiqué, cette année, dans le programme des cours de l'école d'Alfort; espérons que, bientôt, il sera établi convenablement dans les trois écoles, ainsi que le cours de dessin, bien utile aussi à tout vétérinaire, et qui a été professé pendant quelque temps à Alfort. Si vous contribuez à la réorganisation complète de ces institutions, qui sont d'une si grande importance, vous aurez donné un haut témoignage d'estime à la mémoire de notre excellent confrère, qui est mort dans la confiance que vous ne laisseriez pas sans exécution ses plus heureuses pensées.

Huzard avait reçu de la commission le titre et les

fonctions d'inspecteur général des écoles vétérinaires ; il fut aussi chargé de l'inspection des épizooties, qu'il a traitées successivement en France, en Italie, en Hollande et en Allemagne; il visitait plusieurs fois, chaque année, les écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort; il sauva la première de ces écoles, qui était menacée de suppression, et, plus tard, celle d'Alfort, en s'opposant à la présentation d'une demande imprudente qui eût fortement compromis l'établissement. Lors de l'invasion des armées étrangères, en 1814, les élèves de l'école d'Alfort voulurent en vain opposer à leur passage une résistance que leur petit nombre et la faiblesse de leurs armes ne leur permirent pas de soutenir longtemps ; plusieurs perdirent la vie, d'autres, plus ou moins blessés, entrèrent la nuit dans Paris et se présentèrent à la porte de leur bienveillant inspecteur général. Huzard les reçut; il transforma en dortoirs toutes les chambres de sa maison, surveilla les pansements, prodigua à ces élèves les soins les plus empressés, leur procura des vivres et de l'argent pour retourner dans leurs familles aussitôt que la liberté des communications eut été rétablie. Il n'a jamais reçu ni demandé d'indemnité pour d'aussi grands sacrifices, dont il trouvait dans son cœur la plus douce des récompenses. Huzard se procurait fréquemment ces sortes de jouissances. Une place gratuite d'élève à l'école d'Alfort ayant été offerte à son fils aîné, devenu depuis son collaborateur et le digne continuateur de ses travaux,

il accepta cette place; mais ce fut pour en faire profiter le fils d'une veuve de vétérinaire, qui était restée sans moyens de pourvoir à l'éducation de son enfant: plusieurs autres jeunes gens sans fortune reçurent de lui les mêmes secours; pour rendre service il ne ménageait pas sa personne plus que sa bourse. Pour conserver à M. Chabert sa place de directeur de l'école d'Alfort, que son âge avancé ne lui permettait plus de remplir, mais dont le traitement était nécessaire à son existence, Huzard se rendait, chaque semaine, à Alfort, y faisait les affaires de la direction, la correspondance, et veillait à ce que tout restât en bon ordre dans l'établissement. Déjà, lorsque Chanorier, son ami, propriétaire de la terre de Croissy et d'un beau troupeau de mérinos qu'il y élevait, effrayé de la faux révolutionnaire, qui avait sacrifié plusieurs de ses amis et qui semblait le menacer, eut annoncé à Huzard qu'il partait pour l'étranger, celui-ci se rendit à Croissy avec Gilbert; ils prirent de concert les mesures les plus efficaces pour la gestion du domaine et la conservation du troupeau, de telle sorte qu'au retour de son exil volontaire, Chanorier, qui croyait sa propriété entièrement dévastée, la retrouva dans un état de prospérité tel, sous tous les rapports, qu'il n'eût pu en espérer davantage s'il eût continué à la gérer lui-même.

M. Huzard s'était marié en 1792, et ce fut pour lui le commencement d'un bonheur qui ne l'a plus quitté. Une femme d'un caractère excellent, dont

la tendresse ne s'est jamais démentie, et dont les soins assidus lui ont été prodigués jusqu'à sa dernière heure; quatre enfants, dont l'aîné a suivi avec un très-grand succès la carrière tracée par son père, ont embelli son existence par leur tendresse, par leurs soins assidus, et par la constante union qui existait entre eux. Huzard semblait, sous tous les rapports, devoir être parfaitement heureux, adoré de sa famille, dont il était entouré, et estimé universellement par les ouvrages importants qu'il avait publiés. Les hauts témoignages de cette estime ont été multipliés pour lui : l'ordre de Saint-Michel et celui de la Légion d'honneur lui avaient été conférés par le gouvernement; il en avait reçu les fonctions d'inspecteur général des écoles vétérinaires, celles de membre du conseil supérieur d'agriculture, et fut l'un des fondateurs de celui de salubrité. Il était membre de l'Académie royale des sciences de l'Institut, de celle de médecine, de la Société royale et centrale d'agriculture, l'un des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, vice-président de la Société philanthropique, et associé d'un grand nombre de Sociétés savantes françaises et étrangères.

Mais de semblables distinctions, qui étaient une récompense honorable des travaux importants déjà exécutés, imposaient à M. Huzard l'obligation d'en produire de nouveaux, et ces travaux se multiplièrent à tel point, que tous ses moments suffisaient à peine à satisfaire aux charges nouvelles

qu'il avait acceptées, et que sa délicatesse et son désir d'être utile à son pays ne lui auraient pas permis de laisser sans exécution.

Ainsi il communiqua à la Société royale de médecine des Mémoires relativement à l'influence de l'air sur la santé des animaux, sur l'extraction d'un polype des fosses nasales d'un cheval; il a inséré dans l'*Encyclopédie méthodique* un grand nombre d'articles de médecine vétérinaire, et dans le *Recueil des instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, en six volumes, dont il a été éditeur, et l'un des principaux coopérateurs; il a inséré aussi plusieurs articles importants dans vos mémoires et dans les *Annales de l'agriculture française ;* tels sont ses écrits sur la maladie des bêtes à laine appelée *pourriture*, sur diverses affections contagieuses qui ont régné sur le gros bétail en 1810 et en 1815.

M. Huzard faisait toujours partie de la commission qui présidait à la vente des laines et des moutons de Rambouillet, et il a rédigé un grand nombre des rapports instructifs qui étaient publiés à l'occasion de ces ventes annuelles. Il faisait, chaque année, à la séance publique de votre Société, des rapports sur la distribution des prix remportés pour des ouvrages relatifs à l'art vétérinaire ; il présidait toujours à la distribution des prix à l'école d'Alfort, et les discours qu'il prononçait à cette occasion contenaient d'excellentes instructions pour les élèves, pour les vétérinaires

praticiens et aussi pour la bonne direction de l'école.

Malgré ses nombreuses occupations purement scientifiques, Huzard avait cultivé toute sa vie, avec une sorte de passion, la bibliographie ; il a consacré à son étude approfondie une partie de son temps et de ses moyens : s'il a été placé en si haut rang parmi les plus savants vétérinaires, il peut prendre place aussi parmi les plus habiles bibliographes : il s'occupait surtout de la bibliothèque analytique des auteurs vétérinaires, et il a publié plusieurs dissertations intéressantes à ce sujet, telles que celles relatives aux ouvrages de *Prudent le Choyselat;* de *Bélisaire Aquaviva*, duc de Nardo, d'*Hortensio Lando ;* ouvrages imprimés au commencement du XVIe siècle, et pour lesquels il cite les diverses éditions et traductions qui avaient été postérieurement publiées, et à l'égard desquelles plusieurs bibliographes avaient commis de graves erreurs ; mais on doit lui savoir gré surtout d'avoir appliqué ses laborieuses recherches bibliographiques à l'ouvrage du célèbre Olivier de Serres, dont, sur votre demande, messieurs, il se rendit éditeur, qu'il fit imprimer à ses frais, et qu'il enrichit d'observations importantes sur les différentes parties relatives à la propagation et au meilleur entretien des animaux domestiques. Plusieurs de vos membres ont fourni des notes précieuses à cette nouvelle édition ; mais Huzard a consacré bien des nuits à sa confection, et il a

beaucoup contribué à la rendre digne de l'immortel auteur de la maison rustique.

Dès sa plus tendre jeunesse, Huzard avait consacré tous ses moyens pécuniaires à l'acquisition de livres utiles dans la carrière qu'il voulait embrasser; il ne pouvait résister au désir d'acquérir un ouvrage remarquable de médecine vétérinaire ou d'histoire naturelle qu'il ne possédait pas encore, et il cachait avec le plus grand soin les produits de ses acquisitions successives. Il avait commencé à l'âge de 16 ans cette collection, qu'il avait toujours accrue et qu'il augmentait encore à 84 ans, bien qu'il y eût déjà réuni plus de 40,000 volumes. La bibliothèque d'Huzard était, sous le rapport de l'art vétérinaire, de l'économie rurale et de l'histoire naturelle des animaux, la plus complète en livres français et étrangers; et ce qui distingue particulièrement cette collection, c'est le choix des livres, le soin avec lequel Huzard a complété les recueils, en ajoutant les suppléments qui se rattachaient, même d'une manière indirecte, à chacun d'eux. Il possédait aussi de nombreux manuscrits anciens en différentes langues, dont plusieurs sur parchemin ou vélin, avec des vignettes coloriées, et qui avaient rapport à la médecine vétérinaire et aux divers genres de chasse pratiqués dans l'antiquité et dans le moyen âge; on y voit aussi un précieux manuscrit de Réaumur, composé presque en entier de dessins descriptifs et anatomiques des insectes, par Aubriet. Enfin d'autres manuscrits avec dessins

coloriés, dont quelques-uns font suite à des ouvrages d'histoire naturelle contenus dans la bibliothèque : l'un de ceux qui lui ont été rapportés de la Chine contient des figures de papillons qui fournissent une substance soyeuse, et qui diffèrent des espèces de vers à soie connues jusqu'alors ; plusieurs autres manuscrits chinois, figurant des animaux du pays ; une *Encyclopédie* en onze volumes et des suites de gravures représentant l'éducation des vers à soie et les procédés employés en Chine pour la culture et la préparation du riz.

Huzard recueillait avec grand soin tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui avaient été rédigés par des membres de l'Institut, et qui n'avaient point fait partie des recueils annuels publiés par ce corps savant. Il réunissait ces suppléments aux mémoires imprimés des divers membres, y joignait tous les renseignements sur la biographie et sur les travaux littéraires de chacun d'eux, y ajoutait souvent leurs portraits, et faisait relier soigneusement cette collection, qui est probablement unique. Il serait vivement à regretter qu'une si précieuse bibliothèque fût dispersée par l'effet d'une vente publique ou qu'elle fût portée entière à l'étranger. On peut, d'après ce léger aperçu, se former une idée du haut degré d'utilité dont sa conservation dans la capitale de la France pourrait être aux studieux propagateurs des sciences naturelles.

Notre confrère n'a pas joui assez longtemps de

cette collection si remarquable et qui lui avait coûté tant de peines à former. Un funeste accident qu'il avait jadis éprouvé dans l'exercice de la pratique vétérinaire n'avait pu diminuer son zèle et sa sérénité, mais il avait affaibli ses forces et lui présentait sans cesse la perspective d'un danger imminent. Un effort très-grand, que, dans un de ses voyages, il avait fait pour soulever sa voiture, qui était alors profondément embourbée, lui causa une descente d'intestin qu'aucun appareil ne pouvait rétablir dans l'état naturel, et qui lui occasionnait souvent de cruelles douleurs, surtout pendant les voyages qu'il faisait, par ordre du gouvernement, comme inspecteur général des écoles royales vétérinaires; mais aucune considération ne pouvait le faire manquer à son devoir: tous les ans, il repartait avec sa douce compagne, qui ne l'avait jamais quitté, et qui aurait donné sa vie pour diminuer une de ses douleurs. Son dernier voyage a porté le mal à son plus haut degré. Huzard a voulu néanmoins, à son retour, reprendre ses occupations accoutumées: vers la fin du mois de novembre 1838, il assistait encore aux séances de l'Académie royale des sciences, à celles de votre Société, de l'Académie royale de médecine, de celle d'Encouragement pour l'industrie nationale, du Conseil de salubrité et de la Société philanthropique. Six jours seulement avant sa mort, il voulut envain continuer ces habitudes qui lui étaient si chères, ses forces l'avaient abandonné; obligé

de se mettre au lit, il y resta tellement absorbé, qu'il perdit bientôt connaissance et l'usage de ses sens. Enfin il cessa tout à fait d'exister dans la nuit du 30 novembre 1838.

Cependant, messieurs, Huzard n'est pas mort entièrement pour nous, car il vivra toujours dans notre cœur et dans la pensée de tous ceux qui l'ont connu; il vivra éternellement dans la mémoire de la postérité, qui appréciera ses qualités morales et les excellents ouvrages qu'il a publiés.

(Extrait des *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture*. — Année 1839.)

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
SUCCESSEUR DE Mme ve HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
RUE DE L'ÉPERON, 7.